



p.4

BILAN DU MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

**876 km de routes
ont été réalisés
en 2020**

MOSCOU ET ALGER EXPRIMENT LEUR ENGOUEMENT

Le vaccin russe «**Sputnik V**» sera fabriqué localement !

p.3

Deux jours après le lancement de la campagne de vaccination anti-Covid-19 avec le vaccin russe «Sputnik V», Alger et Moscou négocient, déjà, la possibilité de produire ce vaccin localement. Un projet qui semble intéresser les autorités algériennes, prêtes à s'engager dans la fabrication locale de cet antidote, alors que la Russie avait, pour rappel, exprimé son souhait de collaborer avec l'Algérie dans la fabrication du vaccin «Sputnik V» dès l'annonce de sa mise au point.



© Photo : D.R

FUTURE LOI ÉLECTORALE UN MODE DE SCRUTIN INCOMPATIBLE AVEC LES QUOTAS



p.2

CONTREBANDE
DU CORAIL ROUGE p.4

**LE MAL PERSISTE,
LA LUTTE SE POURSUIT**



GÉNÉRALISATION
DE LA VACCINATION
ANTI-COVID-19 À
TOUTES LES WILAYAS

**Les walis instruits à
être à la disposition
du corps médical** p.3

Eau

Beldjoud préside une réunion de coordination avec les walis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a présidé dimanche une réunion de coordination tenue par visioconférence avec les walis pour l'examen de nombre de questions de l'heure, indique un communiqué du ministère.

Vaccin anti-Covid-19

Réception lundi de 50.000 doses du vaccin AstraZeneca

L'Algérie a réceptionné, en début d'après-midi d'hier, 50.000 doses de l'AstraZeneca, premier lot du vaccin anglo-suédois, le second commandé dans le cadre de sa stratégie visant à lutter contre l'épidémie de la Covid-19, a-t-on confirmé auprès de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).



Trafic routier à Alger

Le cahier des charges en cours de finalisation

Le cahier des charges devant régir les projets de décongestion du trafic routier au niveau de la wilaya d'Alger «est en cours de finalisation», a indiqué un bilan de l'exercice 2020 établi par le ministère des Travaux publics.

Future loi électorale

Un mode de scrutin incompatible avec les quotas

Le mode de scrutin retenu par la commission nationale chargée de la révision de la loi organique relative au régime électoral, est incompatible avec les quotas. L'obligation de faire figurer sur la liste des candidats, 1/3 de jeunes et 1/3 d'universitaires et de respecter la parité homme-femme (50%-50%), ne signifie pas l'octroi de quotas.

C'est à l'électeur à choisir librement le candidat, qu'il soit jeune ou non, homme ou femme, universitaire ou non. Il le fait librement sur la base d'un mode de scrutin de liste ouverte, sans deuxième tour. Il y aura une meilleure représentativité et émergence de l'élite. C'est ce qu'espère Walid Laggoune, professeur de droit public et membre de la commission dont il a présenté et expliqué le texte, sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, hier matin, l'invité de la rédaction. Walid Laggoune explique qu'après la révision de la Constitution, le président de la République a initié la révision de la loi électorale.

La loi organique relative aux élections, poursuit-il, est une loi fondamentale qui a des effets directs sur l'ensemble du paysage politique, il fallait donc la revoir dans ses principes de base, dans ses règles, notamment celles qui consistent à assurer une meilleure gestion et un meilleur contrôle des opérations électorales, sur le financement des campagnes électorales, sur l'encouragement des jeunes à participer à la vie politique et également sur l'ensemble des mécanismes qui permettent que les élections se fassent dans un esprit de régularité et de transparence.

Il fait observer que ce qu'il y a de nouveau dans la loi, c'est que les principes fondamentaux ont été définis pour la première fois dans la loi organique et ils déterminent les objectifs de la loi. Il insiste sur le fait que toute la loi et toutes les modifications s'ordonnent autour du nouveau mode de scrutin de liste ouverte, qui a été établi, alors que l'ancien mode était un scrutin de liste fermée et hiérarchisée dans lequel l'électeur ne pouvait avoir de choix que de voter pour une liste, soit pour une liste de parti, soit pour une liste d'indépendants.



M. Walid Laggoune, professeur de droit public et membre de la commission nationale. (Photo: D.R.)

Ce qui a donné lieu à des effets extrêmement négatifs dont l'achat des voix et l'intervention de l'argent sale dans les campagnes électorales. Ce nouveau mode de scrutin, fait remarquer

La commission a reçu 35 propositions

Professeur de droit à l'Université de Sétif et membre de la commission nationale chargée de la révision de la loi organique relative au régime électoral, Dr. Sach Djazia a fait savoir, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne, que la commission a reçu 35 propositions émanant de partis politiques. Ces recommandations et celles émanant d'associations et d'acteurs de la société civile sont à l'étude, a-t-elle déclaré. Dr. Sach Djazia a fait observer que la révision de cette loi part de la nécessité de modifier un ensemble de lois en réponse aux nouvelles dispositions contenues dans la Constitution de 2020. Cette Constitution qui comporte un certain nombre de principes fondamentaux qui régissent la société algérienne est venue pour renforcer les droits et libertés fondamentaux, et, en réponse au programme du Président Abdelmadjid Tebboune, pour moraliser la vie politique et lutter contre la corruption.

Il était donc nécessaire de revoir un ensemble de lois, dont la loi électorale. Dans la préparation de cet avant-projet de loi, la commission a examiné attentivement les diverses lois qui existaient auparavant, en premier lieu la loi de 2016 et les amendements qui ont été apportés en 2019 ainsi que les divers documents fondamentaux qui touchent aux droits politiques, à la liberté de participation, les modalités d'asseoir la démocratie et également les documents qui concernent les élections dans d'autres systèmes comparables. Elle rappelle que la loi électorale a pour objectif de veiller à la sincérité des opérations électorales. L'avant-projet de loi vise également à corriger les insuffisances constatées dans le dispositif existant.

Tout ceci conformément aux attentes et ambitions du citoyen et de la société. Il s'agit d'essayer d'incarner ces idées en renforçant l'éthique de l'action politique et en soutenant également l'action démocratique et en améliorant la transparence des dispositions de cette loi, qui est actuellement à l'état de débat et d'enrichissement. Le Dr Sach Djazia a affirmé que la révision de la loi électorale vise à assurer l'intégrité du processus électoral et à corriger les lacunes observées lors des pratiques précédentes. Cette révision comporte des amendements pour exprimer les changements proposés par le comité, à la demande du président de la République, dans le cadre du renforcement de la transparence et de la lutte contre la corruption, l'intrusion de l'argent et pour consolider la démocratie. Ceci, à travers des mécanismes, notamment le mode de scrutin sur la base de la liste ouverte, qui exclue le classement des candidats. Ce sera à l'électeur à classer lui-même librement les candidats.

Walid Laggoune, est un mode à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel sur une liste ouverte, sans panachage. Il n'y a plus, dit-il, de hiérarchisation et il n'y a plus de tête de liste. L'électeur est libre de choisir dans la liste le candidat qu'il préfère. A partir de là, insiste-t-il, tous les effets négatifs de l'ancienne loi s'estompent, on ne peut plus acheter ni des voix, ni des places.

Il souligne que le bourrage d'urnes, l'entrave aux élections, l'arrachage des affiches, et autres moyens y compris par voie électronique... sont considérés comme infraction électorale et punis par la loi.

Sur le financement des campagnes électorales, il y a beaucoup de nouveautés, fait-il observer, par exemple l'interdiction des dons provenant des personnes morales, publiques ou privées, et l'interdiction des dons provenant de l'étranger, la fixation d'un seuil de dépenses à la fois pour les candidats et pour les partis, les règles du contrôle du financement.

A propos des règles de financement, précise Walid Laggoune, tout candidat est tenu d'ouvrir un compte de campagne et de désigner un trésorier, qui est l'ordonnateur des dépenses de la campagne et qui est responsable des dépenses.

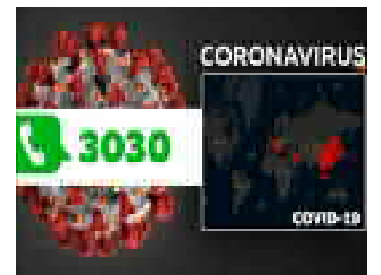
Les dépenses de campagne des listes de jeunes indépendants sont prises en charge totalement par l'Etat.

Il cite la commission de contrôle des finances créée auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections et dont la composition est fixée par la loi : des magistrats de la Cour suprême et de la Cour des Comptes, des membres de l'organe de prévention contre la corruption... Pour Walid Laggoune, il s'agit d'un ensemble de mesures qui vont permettre effectivement de séparer l'argent - pas seulement l'argent sale, mais l'argent tout court, tient-il à préciser, exception faite des dépenses qui sont autorisées - de la vie politique. C'est ce qui a été l'un des aspects les plus négatifs des anciennes élections. La Commission de contrôle des finances qui va être instituée une fois que la loi sera promulguée aura pour tâche essentiellement de veiller à tous ces mouvements de fonds en ce qui concerne les candidats.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.



REPÈRE

Union africaine

Adoption d'un document permettant le recours à la force pour la libération d'un Etat occupé

Les chefs d'Etat-major et les ministres de la Défense des pays membres de l'Union africaine (UA) ont adopté, à l'unanimité, le «document à caractère doctrinal de l'UA» qui conforte le «recours à la force militaire contre un Etat occupant un autre Etat en Afrique», a affirmé dimanche Bachir Mouloud M'hamed. Le Chef de la délégation sahraouie du comité d'experts participant à la 3^e réunion extraordinaire du Comité technique spécialisé sur la Défense, la Sécurité et la Sécurité (Ctsdss) de l'UA précise que les clauses de ce document, adopté à l'issue des travaux de la 3^e réunion extraordinaire du Ctsdss de l'UA concernant les opérations de paix en Afrique, étaient «très positives» et «en faveur de la cause sahraouie». Parmi les principaux points contenus dans ce document, à soumettre pour débat au prochain Sommet de l'UA prévu les 6 et 7 février, figurent «le recours à la force militaire contre un Etat occupant un autre» et «l'impératif respect par les pays africains des frontières héritées au lendemain de l'indépendance», ce qui constitue, selon l'intervenant, «un autre camouflet aux visées expansionnistes du Royaume du Maroc dans la région». L'expert militaire sahraoui a révélé que la délégation marocaine avait tenté, lors de la réunion du comité d'experts tenue vendredi dernier, de faire annuler la clause relative au recours à la force militaire contre l'Etat occupant, ou du moins la reformuler avant de soumettre le document à la réunion des chefs d'Etat-major et des ministres africains de la Défense. Le Maroc a également tenté de «conditionner l'intervention militaire à l'aval de l'ONU». La délégation de l'Afrique du Sud s'était élevée avec force contre «l'opposition de la délégation marocaine et ses manœuvres», en refusant l'annulation de cette clause. Elle a également refusé de conditionner l'intervention militaire pour libérer un pays d'un Etat occupant à l'aval de l'ONU, l'Afrique étant un «continent indépendant qui doit assumer sa responsabilité quant au règlement des conflits en son sein», a souligné le représentant de l'Afrique du sud.

R.N.

Moscou et Alger expriment leur engouement

Le vaccin russe «Sputnik V» sera fabriqué localement !

Deux jours après le lancement de la campagne de vaccination anti-Covid-19 avec le vaccin russe Sputnik V, Alger et Moscou négocient, déjà, la possibilité de produire ce vaccin localement.

Un projet qui semble intéresser les autorités algériennes, prêtes à s'engager dans la fabrication locale de cet antidote, alors que la Russie avait, pour rappel, exprimé son souhait de collaborer avec l'Algérie dans la fabrication du vaccin «Sputnik V» dès l'annonce de sa mise au point.

Aujourd'hui, cette éventualité se présente et se précise davantage. Avant-hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad et l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, Igor Beliaev, se sont mis d'accord sur la possibilité de lancer la production du vaccin russe anti-Covid-19 en Algérie.

Ils ont convenus, à l'occasion d'initier des contacts dans le but d'instituer une coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication du vaccin anti-Covid-19, russe (Sputnik V), selon le communiqué des services du Premier ministre.

L'objectif serait, également, de renforcer la collaboration entre les deux pays partenaires dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et l'échange d'expérience. Intervenant au JT de la télévision nationale, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, est enthousiaste à l'idée de produire le vaccin russe Sputnik V en Algérie, affirmant que «Moscou et Alger ont commencé les pourparlers et les négociations sur la mise en place des moyens nécessaires pour pouvoir lancer la production de ce vaccin localement en quantité suffisante afin de répondre ou couvrir la demande croissante sur les marchés internationaux».



Le chef du Gouvernement voit en cette possibilité de produire le vaccin russe localement comme une opportunité à saisir. (Photo : D.R)

Pour réussir cet investissement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit les services concernés de «mettre à disposition des investisseurs russes les moyens nécessaires pour la réalisation de ce projet», a indiqué Dr Benbahmed qui a fait la lumière sur l'importance de ce projet pour l'industrie pharmaceutique locale, en particulier et pour l'économie nationale en générale.

Un avis, évidemment, que partage le chef du Gouvernement qui voit en cette possibilité de produire le vaccin russe localement comme une opportunité à saisir. Il a adressé, d'ailleurs à l'occasion, «au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les remerciements du Gouvernement algérien aux plus hautes autorités russes pour la suite diligente qui a été réservée à la demande de l'Algérie portant sur l'acquisition du vaccin russe Sputnik V, dans le cadre des efforts du Gouvernement pour lutter contre la pandémie du Covid-19», a noté le communiqué du bureau du Pre-

mier ministre. A la fin de l'audience consacrée au dossier de la fabrication de Sputnik V, les deux parties se sont félicitées «de la qualité des relations algéro-russes et de réaffirmer l'attachement des deux pays à les renforcer et à les diversifier davantage, notamment à l'occasion des échéances bilatérales inscrites à l'agenda de coopération entre les deux pays», conclut la même source. Pour rappel, la Russie avait évoqué, au mois d'août 2020, juste après l'annonce de la mise au point de son vaccin «Sputnik V», la possibilité de le produire en Algérie. «Le vaccin russe «Sputnik V» contre l'épidémie de la «Covid-19» pourrait être produit localement en Algérie», avait déclaré, l'ambassade russe à Alger, affirmant la disposition de son pays après l'aval de l'Algérie «de fabriquer le vaccin localement, et je veux dire ici le Fonds russe pour l'investissement direct, qui se charge de distribuer le vaccin à l'extérieur du pays», a-t-il ajouté à l'époque. Ce projet a bien été réfléchi par la partie russe qui avait exposé déjà toutes les possibilités de coopération à l'Algérie dans le dossier. «Le Fonds d'investissement direct russe propose plusieurs formes de coopération, notamment l'acquisition directe, le transfert de technologie, la fabrication en commun et la participation aux tests de la troisième phase, qui sont des formules que nous avons proposées du côté algérien», avait expliqué M. Igor, auparavant. Il est à noter aussi que l'Algérie a entamé samedi dernier la campagne de vaccination avec le vaccin russe.

Samira Takharboucht

VOYAGEURS

Police des frontières

12,6 millions de voyageurs en moins en 2020

«12,6 millions de voyageurs en moins ont été enregistrés par les services de la Police des frontières durant l'année 2020. En 2019, près de 16,5 millions ont été enregistrés sur l'ensemble des frontières nationales», a indiqué avant-hier à Alger le Contrôleur de police, Mohamed Noui Sifi, directeur de la Police des frontières.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan annuel des activités de la Police des frontières, M. Sifi a fait état de 4,9 millions de voyageurs en 2020, contre 16,7 millions en 2019, une différence de 12,6 millions de voyageurs en moins, soit 75%. Imputant cette diminution à la crise sanitaire induite par la pandémie de Coronavirus, le directeur de la Police des frontières a indiqué que le trafic aérien a fortement impacté par cette crise sanitaire. Le nombre des vols (toutes compagnies aériennes confondues), a diminué, précise-t-il de 75,96%, passant de 71.690 vols en 2019 à 17.237 en 2020. Soit une différence de 54.453 vols. Concernant le trafic maritime, un total de 7.548 liaisons a été enregistré en 2020, contre 9.295 en 2019, un déficit de 1.747 liaisons, soit -18,79%. Pour ce qui est du trafic routier, on relève 677.289 véhicules qui ont traversé les frontières en 2020, contre 2,4 millions en 2019, une diminution de 1,7 million de véhicules, soit -72,01%, a-t-il encore affirmé.

S'agissant des opérations de rapatriement des citoyens de et vers l'étranger, les services de la police des frontières ont assuré le traitement des passagers, dans un contexte «particulier», marqué par la mise en place des procédures spécifiques, notamment la vérification de l'éligibilité des passagers au rapatriement. Il a été question aussi de la vérification de la conformité des autorisations exceptionnelles d'entrée et de sortie, en sus de l'encadrement, en coordination avec les services concernés, des opérations d'acheminement vers les centres de confinement. Dans ce sillage, le même responsable a fait état de 45.983 personnes rapatriées dont plus de 40.000 citoyens par voie aérienne. Selon lui, le nombre des ressortissants étrangers et des bi-nationaux rapatriés s'est élevé à 141.928 personnes. Evoquant les mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19, le Contrôleur de police a relevé l'application des mesures barrières au sein des effectifs policiers au niveau des sites frontaliers, en les dotant d'équipements de protection individuels, faisant état de 474 cas confirmés au sein des effectifs policiers, dont 4 décès.

Manel Z.

BRÈVE

Cour d'Alger

Mohamed Djemai acquitté



La Cour d'Alger a acquitté lundi l'ancien secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) et parlementaire de la wilaya de Tébessa, Mohamed Djemai, qui était poursuivi pour abus de fonction et humiliation d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions.

Le procureur général de la Cour d'Alger avait requis, lors du procès en appel, la semaine dernière, le durcissement des peines contre Mohamed Djemai.

En septembre 2020, le Tribunal de première instance de Sidi M'hamed avait condamné l'ancien SG du parti du FLN, Mohamed Djemai, à une peine de deux ans de prison, dont un avec sursis.

Agence

Généralisation de la vaccination anti-Covid-19 à toutes les wilayas

Les walis instruits à être à la disposition du corps médical

Les walis doivent mobiliser tous les moyens humains, matériels et logistiques pour assurer le bon déroulement de la campagne de vaccination anti-Covid-19 qui se poursuit depuis samedi et s'élargit dans plusieurs wilayas jusqu'à sa généralisation à travers tout le territoire national. En effet, les chefs locaux de l'exécutif n'ont aucun droit à l'erreur et doivent se mettre à la disposition du corps médical pour la réussite de l'opération et aussi s'occuper de l'organisation afin de permettre son bon déroulement tout en veillant au respect des gestes barrières et toute autre forme de prévention.

A cet effet, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Kamel Beldjoud, a présidé dimanche passé une réunion de coordination par visioconférence avec l'ensemble des walis de la République où il a été question d'instructions fermes pour atteindre les objectifs tracés.

A l'occasion, le ministre a mis l'accent sur la «nécessité» d'accompagner les services de santé pu-

blique pour faire aboutir cette campagne en appelant les walis à assurer «tous les moyens logistiques à même de faciliter le déroulement de l'opération et la réalisation des objectifs dans le respect des gestes barrières».

Par ailleurs, la réunion de coordination a porté également sur le suivi et l'application du programme de développement des zones d'ombre, a indiqué un communiqué du ministère qui ajoute que le ministre s'est enquis de l'état d'avancement de la mise en œuvre des opérations programmées à travers tout le territoire national. Cette rencontre, note la même source, a été l'occasion de «mettre l'accent sur le caractère prioritaire de ce dossier et la nécessité d'une approche de proximité et d'action de terrain dans la prise en charge des préoccupations des habitants».

Dans ce cadre, M. Beldjoud a appelé les walis à ne ménager aucun effort pour faciliter la vie aux citoyens notamment dans les régions montagneuses et enclavées et assurer des solutions efficaces

répondant à leurs besoins en matière de développement.

Il a également mis l'accent sur l'impératif d'«accorder un intérêt particulier aux conditions de scolarisation des élèves», exhortant les walis à «en assurer le suivi notamment en ce qui concerne le transport, le chauffage et la restauration».

En ce qui concerne la prise en charge des demandes d'actes d'urbanisme, M. Beldjoud a donné des instructions pour «le parachèvement immédiat de l'examen des dossiers en instance selon les conditions et les délais légaux». Selon le communiqué du ministère, la réunion a également permis d'évoquer les préparatifs relatifs au mois de Ramadhan, à l'instar de la remise de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS), l'approvisionnement ordinaire en produits de large consommation et la lutte contre toute forme de spéculation, outre la prise de mesures devant préserver la santé et la sécurité publiques en ce mois sacré.

Manel Z.

Contrebande du corail rouge

Le mal persiste, la lutte se poursuit

Il y a quelques jours, un individu connu pour être un spécialiste de la contrebande du corail activant sur la bande s'étendant de Tarf à Annaba a été interpellé par les éléments de la Gendarmerie de la wilaya de Tarf. Il avait en sa possession, enfouis dans un sac, plus de 5 kg de corail rouge, produit très demandé par les bijoutiers.

Particulièrement les Italiens qui, à chaque fois, en demandait davantage. Pour la seule année 2013/2014, il avait réussi la gageure d'atteindre plus de 7.800 kg.

Une quantité qu'ils ont réussi à atteindre en hissant le nombre de sorties pour passer de 4.940 en 2013 à 7.820 une année après. Ce qui n'était pas réalisable du côté algérien où la pêche de cet animal marin bien qu'interdite, n'empêchait pas les contrebandiers algériens, tunisiens et italiens de se remplir les poches. Ils le faisaient sans penser à la préservation des bandes maritimes exploitées.

C'est ainsi qu'au moment où les Algériens étaient bloqués par les autorités par de diverses interdictions, les pêcheurs de corail tunisiens et italiens avaient la part belle en exportant vers le marché européen, notamment celui italien, 7.616 kg de corail majoritairement récoltés des côtes algériennes. Bien que poursuivis par les autorités algériennes et tunisiennes, les contrebandiers tunisiens et italiens ont toujours été présents pour accomplir leur néfaste délit.

D'où la mauvaise influence de la pêche anarchique du corail créée avec (... outre l'utilisation de techniques de pêches illégales), la pollution causée par les embarcations de pêche et de loisirs, la hausse des taux de dioxyde de carbone (CO2) dans les eaux de mer, sans



■ Tout contrevenant aux exigences de la pêche du corail est passible d'une peine de prison allant de 16 jours à un an et/ou d'une amende. (Photo : DR)

oublier la menace des contrebandiers tunisiens. Ils ont, par ailleurs, fait état des dispositions prévues par la loi tunisienne précisant que tout contrevenant aux exigences de la pêche du corail est passible d'une peine de prison allant de 16 jours à un an et/ou d'une amende. L'Algérie qui possède un important stock de corail, a interdit sa pêche de 2005 à 2015. C'est ainsi qu'en 2015, afin de préserver cette espèce, l'Algérie a chargé un groupe français d'élaborer une étude sur la situation, la qualité et la quantité de corail dans notre pays, avant de mettre en place un plan de gestion de cette ressource.

Ce qui n'a pas empêché la poursuite du pillage avec de graves conséquences bien que le ministre en charge de ce secteur Sid Ahmed Ferroukhi maîtrise bien son sujet pour l'avoir déjà géré durant des années. Ses sorties sur le terrain paraissent avoir dérangé de grands intérêts. Ce que confirme la hausse brutale des prix devenus inaccessibles pour les consommateurs, les réactions constatées dans les différents rouages de cette activité économique stratégique.

Il a été également enregistré la disparition du corail sur les côtes de production comme celle d'Annaba et El Kala. Cette espèce est introuvable. Du côté italien, l'on reste demandeur de corail rouge et ce, à n'importe quel prix. Le commerce illicite du corail représente des milliards DA. Il est matérialisé dans la pêche légale ou illégale du corail, thon, dorade, crevette, et autres qualités que se disputent, sans jamais se rassasier, des armateurs et autres aux ambitions démesurées. Même la sardine a rejoint les rangs des produits maritimes au prix presque inaccessible ou presque. Dans ce milieu, la bataille est rude et âpre, tous les moyens sont utilisés. C'est à qui s'accaparerait la plus grosse part.

Les acteurs de petits métiers et autres marins pêcheurs, mousses, ramendeurs sont oubliés malgré l'existence d'un rôle censé leur assurer une protection sociale. Des corailleurs figurent dans le lot des contrebandiers de ce secteur. C'est à ce niveau que l'on ne cesse de se poser des questions. Celle, notamment, où il est question de commission nationale d'étude et de valori-

sation de la pêche et des ressources halieutiques, celle du nettoyage administratif des dossiers... Le dossier avait été préparé et soumis au même ministre qui devait réunir les membres de la commission pour des études sur la Chambre algérienne de la pêche et aquacole. Durant son mandat de 2015, le ministre avait vécu des situations similaires. Ce qui ne l'avait pas empêché d'enregistrer des améliorations dans les rendements de poissons toutes qualités confondues. Encore une fois, dans sa démarche, le ministre doit se préparer à des attaques frontales de certains acteurs influents des activités de la pêche et de bien d'autres énergumènes dont les activités sont liées avec celles de la mer. Il faut préciser que le secteur de la pêche et des ressources halieutiques totalise des milliers d'adhérents de différentes Chambres de wilaya. Elles représentent un espace de concertation entre les autorités publiques et les professionnels. Elle ne cesse de s'élargir avec ses 44 ports de pêche et un effectif de plus de 110.000 personnes dont des corailleurs.

A. Djabali

ASSOULPISSEMENT

Loi de Finances 2021

Le patronat appelle à l'assouplissement de certaines dispositions

Des chefs d'entreprises et des experts ont souligné dimanche lors d'une rencontre organisée à Alger la nécessité d'assouplir certaines dispositions de la loi de Finances (LF) 2021, soutenant que cette démarche sera en faveur des entreprises notamment dans le contexte actuel de l'économie nationale impactée par la crise sanitaire.

Intervenant à l'occasion de la 1^{ère} édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) sur les dispositions de la loi de Finances 2021, qui a vu la participation de responsables de la Direction générale des impôts (DGI), des chefs d'entreprises ont focalisé sur l'assouplissement des dispositions prévues dans le domaine du commerce extérieur en matière d'exercice des activités de l'importation des biens et marchandises destinés à la revente en l'état ainsi que l'élargissement de l'exonération en matière d'impôt aux entreprises de services. A ce sujet, le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a souligné qu'il «est difficile de réussir le plan de relance économique au moment où beaucoup d'entreprises sont en difficulté», s'interrogeant plus particulièrement sur les dispositions prévues pour l'exercice de l'activité de l'importation et les conditions de paiement de celle-ci.

«Des entreprises sont en attente d'éclaircissements de la part des autorités sur la question des importations de produits et marchandises destinées à la revente en l'état», a noté M. Agli qui s'est interrogé sur la possibilité d'appliquer ces dispositions avec un effet rétroactif sur les sociétés existantes créées dans le cadre de textes réglementaires.

Le président de la CAPC a relevé également que la LF 2021 contient de nouvelles taxes, dont celle prévue pour l'activité de l'Internet de l'ordre de 19 %, estimant que cette imposition ne va pas encourager les efforts entrepris en matière de digitalisation, de télétravail et d'apprentissage à distance. L'autre préoccupation exprimée par des membres de la CAPC a trait à l'exclusion des entreprises de services fournissant des prestations aux sociétés étrangères établies en Algérie des dispositions d'exonération d'impôt sur le revenu global (IRG) accordée dans le cadre de la LF 2021 aux exportations réalisées par des personnes physiques.

L'exonération en matière de l'IRG est subordonnée à la présentation par l'entreprise contribuable aux services fiscaux compétente d'un document attestant du versement de ces recettes auprès d'une banque domiciliée en Algérie.

Les dispositions prévues en matière de facilités dans l'importation de matériels d'occasion de moins de trois ans ont été aussi citées par les intervenants, considérant que la période définie ne peut pas s'appliquer, notamment pour des secteurs jugés «stratégiques» comme celui de l'industrie du médicament.

Djamila Sai

Bilan du ministère des Travaux publics

876 km de routes ont été réalisés en 2020

Le secteur des travaux publics a reçu et relancé plusieurs projets, d'envergure locale et nationale, visant l'amélioration des conditions de transports de personnes et de marchandises, et ce, malgré la conjoncture sanitaire et financière qu'a connu le pays, indique un bilan de l'exercice 2020 établi par le ministère des Travaux publics.

Au titre de la mise en oeuvre du plan d'actions du gouvernement et en matière de développement des infrastructures routières et autoroutières, le bilan de réalisation des activités prévues pour l'année 2020, ressort qu'un total de 876 km de routes était réalisé en matière de sauvegarde du réseau routier, expertise et entretien de 464 unités d'ouvrages d'art et marquage de 1.617 km de routes nationales.

Le bilan fait état aussi de fourniture et pose de 688 unités de portiques et potences (signalisation verticale), élimination de 09 points accidentogènes sur routes nationales, achèvement de 26 études de résorption de points accidentogènes, ainsi que la livraison de 41 unités de matériels d'intervention pour assurer un meilleur service à l'usager de la route.

Il souligné, toutefois, que certains objectifs n'ont pu être atteints pour causes, notamment de la situation sanitaire liée à la Covid-19, surtout dans le secteur économique (entreprise exerçant dans le secteur).

Pour le programme de la livraison, il a été reçu 39,5 km d'autoroutes et voies expressives, ainsi



qu'un linéaire routier de 130,6 km, tous travaux confondus, selon le document publié sur le site web du ministère.

S'agissant du développement et sauvegarde du réseau routier, plusieurs projets ont été concrétisés, à l'instar de la mise en service de la pénétrante reliant la ville de Cherchell à l'autoroute Tipasa-Alger, sur une distance de 3 km (W. Tipasa), ainsi que la mise en service de la route radiale de Oued Ouchayeh et ouvrage d'art s'étendant sur 1,2 km (Alger).

Le secteur des travaux publics a également connu l'inauguration de la pénétrante reliant la ville de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 29 km, l'inauguration de l'ouvrage d'art (pont Hamdania) sur la route nationale N° 1 (W. Médéa), ainsi que le coup d'envoi des travaux du projet d'ouvrage d'art qui relie les deux rives de Oued Alhamiz (Alger), d'une longueur de 80 m.

En ce qui concerne les ouvrages d'art, il a été livré à la circulation huit ouvrages d'art, dont six sur routes nationales et deux sur chemins de wilaya.

Pour le programme de désenclavement, le ministère a enregistré la mise en service de plusieurs projets de routes et ouvrages d'arts, d'entretien routier communal et de réhabilitation des chemins dans plusieurs wilayas, comme Mascara, Bordj Bou-Arréridj, Mostaganem, Guelma et Adrar.

Par ailleurs, dans la wilaya d'Adrar, plus de 35 km de routes à travers cette wilaya ont été mises en service, permettant de désenclaver des populations situées dans des endroits les plus reculés, souligne le bilan.

Par ailleurs, 1.521 km de routes revêtues ont été livrés durant l'année 2020 dans le cadre du programme de sécurisation des frontières terrestres, tandis qu'un linéaire de 127,2 km de routes à travers les wilayas de Béchar et de Tindouf a été lancé dans le cadre dudit programme.

Djamila Sai

INFO EXPRESS

Criminalité transfrontalière Près de 3.600 affaires traitées en 2020

Les services de la Police aux frontières (PAF) ont traité en 2020 près de 3.600 affaires impliquant 5.000 individus, contre plus de 12.000 en 2019, soit une baisse de 70,50%, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la PAF, le contrôleur de police, Sifi Mohamed Noui. Présentant lors d'une conférence de presse le bilan des activités de la PAF au cours de l'année écoulée, M. Sifi a affirmé qu'en 2020, quelque 3.581 affaires ont été traitées, contre 12.146 en 2019, soit une différence de 8.560 affaires et une baisse de 70,50%. Le même responsable a expliqué cette baisse par la situation générale du pays et de par le monde, induite par la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus et les mesures prises à cet effet, ayant conduit à une baisse des mouvements de circulation des personnes à travers les frontières. Le nombre d'individus impliqués dans les affaires enregistrées au cours de l'année 2020 par les brigades de la PAF a atteint 4.977, dont 2.628 individus déferés devant le Parquet, a-t-il précisé. Les affaires traitées concernent des crimes liés aux faux et usage de faux, vols, trafic illégal de drogues, de véhicules, d'armes et de munitions. Il s'agit en outre de la contrebande, de l'émigration clandestine, de l'arrestation d'individus recherchés et de la pénétration illégale des frontières, ainsi que d'autres délits.

Agence

Evocation Abdelhamid Mehri, un farouche défenseur des constantes nationales



A à peine 20 ans, il adhéra au Parti du peuple algérien pour devenir membre du Comité central avant d'être arrêté et emprisonné en 1954.

Le défunt Abdelhamid Mehri était «un homme de positions et de convictions et un farouche défenseur des constantes nationales», ont souligné les participants à une rencontre commémorative à l'occasion du 9e anniversaire de sa disparition. Organisée par la Fondation «El Hiwar», en présence du Conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum et de plusieurs personnalités nationales et des intellectuels, la rencontre a été l'occasion de rendre hommage à l'homme, «véritable école de convictions, intellectuel éclairé et politique de grande moralité». Dans une communication sur le parcours militant du défunt, l'historien Mohamed Larbi Zbiri a souhaité voir cet Homme érigé en «référence» à l'Université algérienne pour que les générations puissent s'abreuver de sa pensée, affirmant qu'il avait été, toute sa vie, humble et modéré, faisant prévaloir l'amour de la patrie et le sacrifice à son service au-dessus de toutes les considérations. Qualifiant le défunt Abdelhamid Mehri de «personnalité mythique», l'ancien ministre de l'Education Ali Ben Mohamed a rappelé que son parcours mili-

tant remontait à ses 18 ans lorsqu'il était sorti manifester à Oued Zenati à El Khroub (Constantine) avec la population contre le refus de l'occupant de la construction d'une mosquée. Tout juste âgé de 20 ans, il adhéra au Parti du peuple algérien pour devenir membre du Comité central avant d'être arrêté et emprisonné en 1954, a souligné le conférencier évoquant les hautes fonctions responsables qu'il avait occupées aussi bien durant la Glorieuse guerre de libération nationale qu'après l'indépendance, notamment en tant qu'ambassadeur à Paris et à Rabat et représentant de l'Algérie à l'Unesco. De son côté, l'enseignant universitaire Mokhtar Merzak, qui avait occupé le poste de chef de Cabinet lorsque le défunt était Secrétaire général du parti FLN, a mis en avant les hautes valeurs et la pensée éclairée qui faisaient du défunt une grande personnalité nationale, à l'instar de ses pairs Ait Ahmed, Mohamed Boudiaf et M'hamed Yazid. Intervenant lors de cette rencontre, l'écrivain et journaliste Mohamed Bouazzara a évoqué, pour sa part, certains aspects personnels et historiques du Moudjahid soulignant ses vertus, sa grande sagesse et son militantisme au service de l'Algérie. Abdelhamid Mehri restera un personnage historique de premier plan, a-t-il assuré.

APS

Tlemcen : 390 opérations d'exportation vers différents pays en 2020



La Direction régionale des douanes de Tlemcen a enregistré 390 opérations d'exportation de divers produits vers différents pays, durant l'année 2020, a-t-on appris dimanche auprès de sa cellule de communication.

(Photo > D. R.)

Guelma : le médiateur de la République, une note d'espoir contre la bureaucratie



Dès les premières heures du matin, des dizaines de citoyens chargés de dossiers administratifs affluent au siège de la délégation locale du médiateur de la République de Guelma, se rattachant à l'espoir nourri par cette instance nouvellement créée, pour «tenter de rectifier ce que la bureaucratie a annihilé».

(Photo > D. R.)

Batna : 22.000 oiseaux migrateurs dénombrés dans 22 zones humides



Un total de 22.000 oiseaux migrateurs ont été observés dans 22 des 100 zones humides de la wilaya de Batna au cours de l'opération annuelle de dénombrement hivernal, qui a eu lieu du 16 au 26 janvier, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts. (Photo > D. R.)

UASN : augmentation importante en heures de vols de nuit en 2020



La Direction des unités aériennes de la Sûreté nationale (UASN) a enregistré en 2020 «une augmentation importante» en heures de vols de nuit, dépassant pour la première fois le seuil des 100 heures de vols, dans le cadre des mesures prises pour s'assurer du respect des dispositions du confinement sanitaire et faire face à la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué dimanche le directeur des unités. (Photo > D. R.)

Bilan de la Gendarmerie nationale 2020 à Oum El-Bouaghi

Baisse des accidents de la circulation

Un bilan faisant état de 2.981 personnes inculpées, dont 317 écrouées, s'ensuit la détention et la commercialisation de la drogue avec 81 affaires. Sur ce volet, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de 223 individus, 60 d'entre eux ont fait l'objet d'une mise sous mandat de dépôt pour avoir été surpris globalement en possession de 34.995 kg de kif traité, 2.122 kg de cocaïne, 121, 20 grammes de cigarettes bourrées de kif et 40.052 comprimés de psychotropes ainsi que la saisie de 6 véhicules servant aux déplacements pour les narcotrafiquants. Par ailleurs, durant la même période, les gendarmes font état de la récupération de 12 véhicules sur les 15 volés et ont procédé à l'arrestation de 13 individus inculpés dans ces vols et ont été traduits devant les instances judiciaires ainsi que les saisies de 11 fusils de chasse, 9 fusils ar-

Les chiffres révélés lors d'un point de presse qu'a animé ce dimanche 31.1.2021, le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El Bouaghi, le colonel Benabdallah Mohamed, indique dans son bilan annuel 2020, dont nous détenons une copie, que les services judiciaires ont traité 2.367 affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes et biens privés.

tisanaux, une arme et un pistolet traditionnel, 100 kg de poudre noire, 1.870 capsules de calibre 12 millimètres et 3 cartouches de 12 millimètres. Dans un autre registre, sur un lot de 997 têtes d'ovins et de bovins dérobé par des individus, 439 têtes ont été récupérées. Elles étaient sous la possession de 23 individus qui furent écroués. Le même bilan d'activités 2020 présenté, fait état de 143 accidents de la route. Ils sont à l'origine du décès de 58 personnes, alors que 191 autres ont subi des blessures plus ou moins handicapantes. Comparativement à l'année 2019 ces accidents sont en baisse de moins de

13,85% en matière des accidents de la route, 18,30% de moins de décès et 24, 25% de moins de blessés. Le bilan fait état de l'application de cette mesure à l'encontre de 18.275 conducteurs ayant commis diverses infractions au code de la route et l'établissement de 24.393 contraventions et délits de conduite à l'encontre des chauffeurs non respectueux du même code. L'intervenant a souligné également que dans le cadre de l'application du confinement sanitaire pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) dans la wilaya de Oum El Bouaghi, les gendarmes durant leurs interventions à tra-

vers le territoire de leurs compétences durant l'année 2020, ont interpellé 5.542 personnes en violation des mesures prises relatives au confinement partiel dont 1.725 ont été poursuivis en justice pour non-respect au confinement sanitaire partiel. Dans le même sillage, les éléments de ce corps constitué ont également procédé à la mise en fourrière de 298 véhicules pour non-respect des lois en vigueur édictées par les pouvoirs publics visant la protection des citoyens contre cette épidémie. Signalons enfin que le numéro vert 10 55 a enregistré plus de 28.000 appels par les citoyens dont les interventions se sont avérées positives. Enfin, il à noter que le taux de couverture sécuritaire actuel est de 100% avec 29 brigades à travers les 29 communes que compte la wilaya de Oum El Bouaghi.

A.Remache

À l'Ouest, rien de nouveau !

Le départ du Président Trump constitue un véritable soulagement pour la communauté internationale. Bien que le changement de titulaire à la Maison-Blanche ne signifie en aucun cas de changement dans les fondamentaux de la politique étrangère des Etats-Unis, l'éjection de celui dont les proches réclament aujourd'hui et à quelques jours de l'investiture de son successeur, la destitution pure et simple apportera certainement un peu de stabilité à des relations internationales qui ont été sérieusement malmenées par un président aussi imprévisible qu'arrogant et dont la mandature ne marquera en aucun cas, et c'est le moins que l'on puisse dire, l'histoire des Etats-Unis.

Cet homme qui prétendait lors de sa campagne électorale incarner l'anti-establishment et être sans aucune attache avec l'Etat profond dont il dénonça à maintes reprises l'animosité supposée à son encontre s'avéra au final en être l'incarnation la plus dangereuse.

Après avoir annoncé qu'il se consacrerait avant toute chose aux Etats-Unis dont il remettrait en cause le statut de «gendarme du monde» et à son peuple dont il construira le seul bonheur, il s'avéra n'être au final qu'un homme proche de l'extrême droite américaine et de ces supremacistes blancs qui constituèrent le noyau dur de sa cour et dont il encouragea au final et dans un triste remake digne des péripéties de la guerre de sécession de refuser la défaite, l'encourageant sans le vouloir à occuper le capitole, devenu la triste incarnation d'une démocratie américaine désormais en piteux état. Le racisme connu sous son règne une véritable résurgence et les émeutes et manifestations qui suivirent la mort de nombreuses personnes de couleur ébranlèrent cette Amérique profonde dont la résurgence des vieux démons ne fait plus l'ombre d'un doute. En guise de remise en cause du statut de gendarme du monde que les Etats-Unis n'incarneraient déjà plus, il ne s'attaquera



Le départ du Président Trump constitue un véritable soulagement pour la communauté internationale.

(Photo : D.R)

en fait qu'à l'apport financier des Etats-Unis à certaines organisations internationales. Le retour de GI's de certaines contrées qui n'étaient pas américaines et qui en réalité fuirent sous les attaques de résistants qui n'acceptèrent jamais la présence US sur leurs territoires ne pouvait hélas faire de l'ombre à une véritable déconfiture sur le plan international. La Corée du Nord continua de consacrer son émergence et l'Iran, bien qu'agressé de toutes parts, releva toujours la tête sans jamais fléchir. Et puis pour faire bonne figure, le Président Trump s'accorda deux petits trophées, modestes par rapport à l'ambition d'un homme qui croyait encore en son étoile. Une pression insoutenable sur un Venezuela aux prises avec une véritable cabale montée de toutes pièces et digne du fameux complot Condor avec à la clé un Président élu digne héritier du défunt et regretté Hugo Chavez et un op-

posant, Juan Guaido dont la fougue entretenue par le financement US s'estompée avec le temps. Le sacrifice de la question palestinienne constitua le second petit trophée d'un Président qui ne su que faire de son agenda international face, il est vrai, à ces puissances entêtées mais sereines incarnées par la Chine et la Russie, qui non seulement éclipsèrent les USA sur de nombreux conflits mais s'attelèrent aussi à construire une nouvelle architecture de leadership international. Ce cadeau offert aux Israéliens et dont n'espérait même pas l'extrême droite de l'entité sioniste fut le transfert de l'ambassade US de Tel Aviv à El Qods. Cette sérieuse entaille aux droits du peuple palestinien infligée sous l'influence d'une re-conversion familiale au sionisme le plus virulent révéla en même temps ce que fut la haine de cet homme pour l'Islam et sa volonté de tout faire pour neutra-

liser toute résurgence du monde musulman. La dernière trouvaille du président Trump et de son entourage fut de déléguer en Algérie un sous-secrétaire d'Etat sur le départ qui trouva quand même le temps en qualité de membre actif proche de l'AIPAC étatsunienne de venir et au mépris des résolutions internationales en la matière nous conter les vertus des dernières volontés de la diplomatie d'un président dont la destitution pourrait être prononcée avant la fin de son mandat.

En cette triste fin de l'Empire qui vient, pour paraphraser Emmanuel Todd, l'Algérie se doit plus que jamais de préserver et de consolider ses véritables alliances. Le temps ne permet plus de s'en inventer de nouvelles. Et en cette nouvelle année, souhaitons comme même au président US une bonne et paisible retraite politique.

Salim Metref

Forum du dialogue politique libyen

Un nouveau cycle de pourparlers à Genève

Les participants au dialogue interlibyen, facilité par l'ONU, entament lundi un nouveau cycle de pourparlers en Suisse pour choisir un nouveau Premier ministre et un Conseil présidentiel, qui seront chargés d'assurer la transition dans le pays en crise d'ici les élections prévues en décembre. Les 75 représentants libyens de tous bords participant au Forum de dialogue politique vont se réunir du 1 au 5 février pour se prononcer sur une liste de 45 candidats, dévoilée samedi par la mission de l'ONU en Libye (Manul). Ils «voteront pour choisir le Conseil présidentiel, qui sera composé de trois membres, et un Premier ministre, assisté de deux adjoints», selon l'ONU. Ce conseil transitoire aura pour mission de «réunifier les institutions de l'Etat et assurer la sécurité» jusqu'aux élections annoncées pour le 24 dé-

cembre. La liste des candidats au Conseil présidentiel, qui comprend trois femmes, a elle-même été approuvée par les participants à ce dialogue. Dans l'Ouest, le ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha du gouvernement d'union libyen (GNA), reconnu par l'ONU, est candidat au poste de Premier ministre, tout comme le vice-président du Conseil présidentiel Ahmed Meitig. Le président du Haut Conseil d'Etat (l'équivalent d'une chambre haute) Khalid Al-Mechri se présente au Conseil présidentiel. Dans l'Est, le juriste et président du Parlement de Tobrouk, Aguila Saleh, brigue le poste de Premier ministre. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a salué les progrès accomplis dans les négociations, tout en réitérant son appel à un départ des militaires étrangers et des mercenaires

présents dans le pays et qui auraient dû partir au plus tard le 23 janvier en vertu de l'accord de cessez-le-feu. L'embargo sur les armes imposé à la Libye continue quant à lui d'être violé aujourd'hui, avec des arrivées qui se poursuivent d'avions-cargos, selon l'ONU. La réunion de lundi à Genève débutera par une allocution de la représentante spéciale de l'ONU par intérim, l'Américaine Stéphanie Williams, suivie par des présentations des candidats au Conseil présidentiel, selon le programme. Bien qu'un nouvel émissaire onusien pour la Libye, en l'occurrence le Slovaque Jan Kubis, ait été récemment nommé, c'est toujours Stéphanie Williams qui chapeaute les difficiles pourparlers interlibyens. Le 13 novembre à Tunis, des pourparlers interlibyens ont débouché sur un accord

pour une présidentielle le 24 décembre 2021, mais pas sur le mécanisme de désignation d'un exécutif unifié pour assurer la transition jusqu'au scrutin. Le forum a ensuite tenu plusieurs cycles de pourparlers et a approuvé, le 19 janvier, le mécanisme de sélection de l'autorité exécutive intérimaire. Après approbation, les Nations unies ont annoncé un délai d'une semaine pour la présentation des candidatures, qui s'est terminé le 28 du même mois. La Libye est, depuis des années, en proie à des violences. Mais un accord de cessez-le-feu a été conclu le 23 octobre 2020 entre les deux camps rivaux, à l'est représenté par le maréchal Khalifa Haftar et à l'ouest à Tripoli par le GNA, reconnu par l'ONU, et dirigé par Faiz al-Sarraj.

R.I

contribution

Coopération entre l'Algérie et la France via l'Europe

Dépassionner les relations afin de favoriser une prospérité partagée



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Malgré des divergences ne devant pas occulter la mémoire indispensable pour consolider des relations durables entre l'Algérie et la France, deux partenaires stratégiques, il fallait s'attendre à ce que le rapport du professeur Benjamin Stora soulève des passions, les cicatrices étant encore vivaces.

tiques qui freinent ces échanges. Certes les échanges commerciaux sont appréciables mais ils demeurent figés dans leurs structures, dérisoires comparés aux exportations et importations des deux pays. La France dans bon nombre d'affaires en Algérie est devancée par l'Italie et la Chine qui prennent des parts de marché de plus en plus importants. Mais les relations ne se limitent pas aux aspects économiques. Sur le plan géostratégique, pour la France, l'Algérie est un acteur déterminant de la stabilité régionale et de l'approvisionnement en énergie de l'Europe.

Dans plusieurs rapports entre 2018/2020 les autorités françaises ont tenu à souligner qu'avec les tensions au niveau de la région qui influent par ricochet, sur la France via l'Europe, les autorités algériennes contribuant à la stabilisation de son voisinage immédiat, notamment au Sahel et que l'Algérie demeure un acteur-clé au niveau régional et international pour la sécurité. L'effort continu, de modernisation des équipements, ainsi que les nombreux effectifs de sécurité dont l'Algérie dispose, ont permis au pays de contrer de façon efficace les menaces terroristes.

L'évolution de la crise libyenne, malienne et la situation complexe dans la région du Sahel ont amené l'Armée nationale populaire (ANP) à déployer des forces de sécurité supplémentaires aux frontières.

2.- Dans le domaine économique, tous les pays, tout en respectant les accords internationaux, protègent une partie de leur production nationale grâce à l'Etat régulateur stratégique en économie de marché, pouvant détenir des minorités de blocage dans des segments stratégiques, à ne pas confondre avec le retour à l'Etat gestionnaire de l'ex-économie soviétique, comme le montrent les décisions récentes de bon nombre de pays développés et émergents avec l'impact de l'épidémie du coronavirus.

Dans ce cadre l'Algérie entend lever les obstacles à la règle des 49/51% qui bloque l'attrait de l'investissement étranger ainsi que la lutte contre la bureaucratie et la corruption qui freinent l'attrait de l'investissement tant local qu'étranger. Sur le plan énergétique, l'Algérie à travers les canalisations Medgaz et Transmed est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie tant de la France que l'Europe. (voir nos interviews à l'American Herald Tribune du 28 décembre 2016 et au quotidien financier français la Tribune.fr février 2017 et le 10/08/2020 à la télévision américaine Al Hurra.

L'essentiel pour l'Algérie est de favoriser une accumulation de savoir-faire managérial et technologique, grâce à un partenariat gagnant-gagnant, l'Etat pouvant détenir des minorités de blocage pour des segments stratégiques,

l'objectif étant une valeur ajoutée interne positive.. Et ce afin de mettre fin à la faiblesse du tissu productif en Algérie, l'économie algérienne étant une économie foncièrement rentière 98% d'exportations d'hydrocarbures brut et semi bruts et important plus de 80% pour les besoins des entreprises et des ménages. Mais ne soyons pas utopiques. Dans la pratique de affaires il n'y a pas de fraternité, de sentiments et l'Algérie doit privilégier uniquement ses intérêts, comme c'est le cas de la France, les opérateurs qu'ils soient arabes, algériens chinois, français ou américains étant mus par la logique du gain et ils iront là où les contraintes socio-politiques et socio-économiques sont mineurs, ils peuvent réaliser ce profit maximum. Il faut être conscient que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus essentiellement sur des relations personnalisées entre chefs d'Etat mais sur des réseaux décentralisés à travers l'implication des entreprises et de la société civile qui peuvent favoriser la coopération.

3.- L'Algérie, sous réserve d'une meilleure gouvernance, de la valorisation du savoir, richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures, et de la levée des contraintes d'environnement et une plus grande visibilité et cohérence dans la politique socio-économique, évitant l'instabilité juridique et monétaire, a les potentialités pour passer d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et africain (notre interview American Herald Tribune USA 2018).

L'attractivité du marché algérien découle des avantages comparatifs suivants : la proximité géographique des marchés potentiels d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, la taille du marché intérieur estimée à environ plus de 44 millions de consommateurs, des richesses naturelles importantes, des ressources humaines, un endettement extérieur inférieur à 6 milliards de dollars et des réserves de change bien qu'en baisse, 44 milliards de dollars fin 2020 selon les prévisions du gouvernement (loi de finances 2020). N'oublions pas le nombre de résidents d'origine algérienne dans le monde et notamment en France. Quelque soit le nombre, la diaspora est un élément essentiel du rapprochement entre l'Algérie et la France, du fait qu'elle recèle d'importantes potentialités intellectuelles, économiques et financières.

La promotion des relations entre l'Algérie et sa communauté émigrée doit mobiliser à divers stades d'intervention l'initiative de l'ensemble des parties concernées, à savoir le gouvernement, les missions diplomatiques, les universités, les entrepreneurs et la société civile.

Cependant, en cette ère de profondes mutations géostratégiques, économiques, sociales, culturelles au niveau mondial,

avec la consolidation des grands espaces, il est dans l'intérêt de tous les pays du Maghreb d'accélérer l'intégration économique, étant suicidaire de faire cavalier seul, si l'on veut attirer des investisseurs potentiels intéressés non par des micro-espaces mais par un marché de plus de 100 millions d'habitants. Dans une contribution parue le 28 avril 2011 à l'Institut français des Relations Internationales (IFRI) de Paris, France sous le titre «La coopération Europe/Maghreb», j'avais mis en relief que les échanges intra maghrébines ne dépassaient pas 3%, les résultats mitigés du processus de Barcelone, posant l'urgence d'une nouvelle conception des relations internationales. J'ai soutenu que l'espace qui me semblait le plus à même d'être opérationnel à moyen terme au niveau de la Méditerranée orientale est l'espace des 5+5+ Allemagne afin de réaliser une prospérité partagée conciliant développement et démocratie tenant compte des anthropologies culturelles et grâce à la société civile (réseaux décentralisés) qui à cote des Etats, des institutions internationales sera le vecteur dynamisant au XXI^e siècle.

Et dans une autre étude parue à l'IFRI en décembre 2013 «Les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb», j'avais posé l'urgence d'intégrer d'une manière intelligente cette sphère informelle, produit de la bureaucratie centrale et locale qui enfante la corruption, loin des mesures bureaucratiques autoritaires, qui contrôle une part importante de la masse monétaire en circulation et des activités économiques dépassant largement les 50%, limitant toute la politique économique des Etats, encore que servant de tampon social.

En bref, l'intensification de la coopération entre l'Algérie et la France devant tenir compte de l'inévitable transition numérique et énergétique est souhaitable dans l'intérêt bien compris de chacun des deux pays qui doivent avoir une vision commune de leur devenir, et ce afin de contribuer ensemble à la stabilité régionale. La symbiose des apports de l'Orient et de l'Occident, le dialogue des cultures et la tolérance sont sources d'enrichissement mutuel. Les derniers événements devraient encore mieux nous faire réfléchir, évitant cette confrontation des religions car autant, pour ne citer que les grandes religions monothéistes, l'islam, le christianisme que le judaïsme ont contribué fortement à l'épanouissement des civilisations, à cette tolérance en condamnant toute forme d'extrémisme, populations juives et musulmanes notamment ayant cohabité pendant des siècles. Il ne s'agit nullement d'occulter la mémoire indispensable pour consolider des relations durables entre l'Algérie et la France. Il s'agit, en ce monde impitoyable où toute nation qui n'avance pas recule, de préparer ensemble l'avenir par le respect mutuel.

Pour ma part, j'ai toujours souligné que l'Algérie entend ne pas être considérée sous la vision d'un simple marché et qu'il faille favoriser un partenariat gagnant-gagnant. Et c'est dans ce cadre que doit rentrer la coopération entre l'Algérie et la France, qui pourrait inclure bien d'autres domaines que l'Economie, loin de tout préjugé et esprit de domination.

Cependant, tout en évitant d'instrumentaliser l'histoire pour des intérêts étroits, n'ayant de leçons de patriotisme à recevoir de personne, issu d'une grande famille de révolutionnaires, feu mon père ayant été emprisonné entre 1958/1962 à El Harrach et Lambèse, il s'agit comme je l'ai souligné il y a quelques années (2014) lors d'une conférence, au Sénat français à l'invitation de mon ami, du professeur Jean Pierre Chevènement ex-président de l'association Algérie/France et grand défenseur de l'Algérie, de dépassionner les relations afin de favoriser la stabilité des deux rives de la Méditerranée et de préparer ensemble notre avenir à l'horizon 2030, où l'on devrait assister à une profonde reconfiguration géostratégique au niveau de la région, ce qui nous impose d'entreprendre ensemble.

1.- C'est que l'Europe via la France, malgré une baisse sensible des relations commerciales, reste un partenaire clef pour l'Algérie comme en témoigne la structure du commerce extérieur de l'Algérie pour 2019 et 2020. En 2019, la France était le 1er client de l'Algérie (14% du total), devant l'Italie (13%) et l'Espagne (11%). La Chine était en 2019 le 1er fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18%), suivie par la France (10%) et l'Italie (8%).

Pour 2020, sur la liste des pays fournisseurs de l'Algérie, la France occupe la première place parmi les pays de l'UE avec 10%, suivie de l'Italie (7%), l'Allemagne (6,5%) et l'Espagne (6,2%) contre 17% pour la Chine.

En matière d'exportations, l'Italie est le premier client de l'Algérie avec un taux de 14,5% suivie de la France (13,7%) et l'Espagne (10%) contre 9% pour la Turquie et 5% pour la Chine. L'UE demeure le principal partenaire stratégique de l'Algérie en 2020 avec plus de 57%, alors qu'en 2020 les échanges commerciaux avec les pays africains ne dépassent pas les 3 milliards de dollars (1,5 Mds pour les exportations et 1,5 Mds pour les importations).

Face à ces données du commerce extérieur, il faut reconnaître que les relations économiques entre l'Algérie et la France, malgré des discours de bonnes intentions, sont loin des attentes entre les deux pays se limitant essentiellement aux hydrocarbures pour la partie algérienne, les services notamment bancaires, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les produits issus de l'industrie automobile pour la partie française, alors que les potentialités sont énormes.

Il y a effectivement des aspects poli-

INFO EXPRESS

Police des frontières 12,6 millions de voyageurs en moins en 2020

Les services de la Police des frontières ont enregistré quelque 12,6 millions de voyageurs en moins, durant l'année 2020 contre plus de 16,5 millions en 2019 sur l'ensemble des frontières nationales, a indiqué dimanche à Alger le contrôleur de police, Mohamed Noui Sifi, directeur de la Police des frontières.

Dans une conférence de presse consacrée au bilan annuel des activités de la Police des frontières, M. Sifi a fait état de 4,9 millions de voyageurs en 2020, contre 16,7 millions en 2019, une différence de 12,6 millions de voyageurs en mois, soit -75%. Plus explicite, le directeur de la Police des frontières a précisé que la pandémie avait affecté directement le déplacement des individus à travers les frontières, et s'était traduit par la diminution de 75,96% du nombre des vols (toutes compagnies aériennes confondues), passant de 71.690 vols en 2019 à 17.237 en 2020, soit une différence de 54.453 vols.

Concernant le trafic maritime, un total de 7548 liaisons a été enregistré en 2020, contre 9295 en 2019, un déficit de 1747 liaisons, soit -18,79%. Pour ce qui est du trafic routier, on relève 677.289 véhicules qui ont traversé les frontières en 2020, contre 2,4 millions en 2019, une diminution de 1,7 millions de véhicules, soit -72,01%, a-t-il encore affirmé. S'agissant des opérations de rapatriement des citoyens de et vers l'étranger, les services de la police des frontières ont assuré le traitement des passagers, dans un contexte «particulier», marqué par la mise en place des procédures spécifiques, notamment la vérification de l'éligibilité des passagers au rapatriement.

R.R

Bordj-Menaïel

« Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! »

Effectivement, la situation actuelle de la localité de Bordj-Menaïel est désolante, et même, choquante et ce, à cause de l'incompétence des hommes qui occupent le devant de la scène. C'est là un constat amer qui n'honore en aucun cas les habitants de cette charmante et paisible ville. La ville du «quinze et demi» agonise depuis plusieurs années à cause des promesses, des mensonges de certains gens malhonnêtes qui, lors des élections, promettent monts et merveilles à leurs électeurs, mais une fois installés, que ce soit comme maires ou élus, ils tournent leurs vestes pour s'occuper de leurs propres affaires, ils n'ont jamais pu changer quoique ce soit et n'ont pu permettre à Bordj-Menaïel de se développer et de promouvoir des activités industrielles, commerciales, touristiques, culturelles et sportives en mesure de répondre aux nombreuses attentes de la population ménaïlie qui ne cesse de subir les conséquences désastreuses. Tout le monde reconnaît que cette agglomération était réputée hospitalière de par la gentillesse de ses habitants, une ville ouverte à tout le monde et où chacun venait se ressourcer et trouver son équilibre moral, chaque visiteur était ébloui par l'attitude admirable de tant d'amabilité de ses habitants. Pour ceux qui ne le savent pas, la localité de Bordj-Menaïel, plus connue par la «cité des coquelicots», avait apprivoisé deux grands noms de la révolution algérienne, le colonel Amar Ouamrane et aussi l'un des grands négociateurs des Accords d'Evian, le stratège colonel Krim Belkacem et possède une grande et riche histoire à tous les niveaux, que ce soit culturel, sportif, social, économique avec un passé glorieux rempli d'événements de grande envergure durant la Guerre de Libération nationale. Pourquoi cette situation d'abandon ? La réponse est simple : c'est la faute à la génération 1980, à ce jour, qui n'a pas pu remplacer les anciens qui ne sont plus de ce monde qui, eux, étaient une source de référence positive à tous les niveaux. Ils sont partis ceux qui étaient réputés défendre la localité par la transparence, la bonne parole, l'hospitalité, l'aide aux plus démunis. La génération actuelle se caractérise par un appétit vorace qu'elle satisfait en concourant à la perte de valeurs essentielles de toute société qui veut avancer (sens de la famille, entraide, valeur du travail, honnêteté, probité et sens de l'honneur), tout cela s'est

Pourquoi Bordj-Menaïel n'est plus cette belle et charmante ville de jadis ? Pour la simple raison qu'elle ressemble plus à une dechra, un douar, un village de l'ancien temps.

perdu au fil du temps, laissant place à la loi de la jungle, c'est-à-dire, la loi du plus fort et du plus riche. Bordj-Menaïel a perdu son âme (Rouh) quelque part en cours de route dans une course effrénée qui a enfanté des groupes d'intérêts, les gens sont devenus plus matérialistes que jamais, leurs discussions n'honorent en aucun cas les personnages. Ils sont partis les «Zouama», les personnes honnêtes et infailibles qui pleurnichaient leur ville, ceux qui ont toujours défendu avec puissance de force et d'autorité la «ville des Coquelicots», de vrais hommes qui adoraient orchestrer les situations, car ils étaient très entreprenants, actifs et dynamiques qui ont toujours mené des combats pour les causes justes, ils étaient et resteront la fierté de la ville pour l'éternité, eux qui reposent au cimetière de Lalla Aïcha ou de Sidi Smid. C'étaient des hommes au vrai sens du terme, qui avaient vécu avec des valeurs et des principes fondamentaux basés sur le respect, l'amour d'autrui, du pays et surtout de la religion musulmane. Ils ne sont plus de ce monde certes, mais malgré cela, ils demeurent l'image de marque de la ville de Bordj-Menaïel. Que l'on nous excuse si on a omis de citer des noms car une chose est sûre, tous ceux qui ont cotoyé ces personnages les décrivent comme d'honnêtes citoyens, des sages et des érudits, avec des qualités d'intelligence qui leur ont permis de s'acquitter à merveille de leurs rôles de responsables de famille, d'avoir su gérer convenablement leurs foyers en bons pères de famille. La population de Bordj-Menaïel leur reconnaît le legs d'un bien très précieux, à savoir la bonne éducation, le savoir-faire, l'Islam et le respect d'autrui. C'étaient des personnes qui agissaient collectivement et ce, pour le bien de la société, ce qui n'est plus le cas actuellement, car il y a un manque d'hommes. Les élections sont terminées et Bordj-Menaïel a besoin de changement. On prépare les nouvelles sous l'ère Tebboune, Pour cela, il faudra des hommes intègres et disponibles censés les représenter dignement et ho-

norablement et ramener le changement pour la localité de Bordj-Menaïel.

Une localité qui manque de tout

Tout d'abord, il faut rendre à Bordj-Menaïel ce qui appartient à Bordj-Menaïel, car historiquement parlant, il ne faut pas mentir à la génération montante, car loin de nous de se prendre pour un historien, car nous ne le sommes pas, mais changer le cours de l'histoire de cette magnifique localité de la ville des Coquelicots, qui autrefois portait le nom de Bordj-Menaïel qui veut dire «le Fort bleuté» pour certains et le «Fort des cavaliers» pour d'autres, est la solution la plus plausible mais delà à dire de cette ville qu'elle est surnommée «Oum Nail» allusion, faite aux Ouleds Nails est purement faux. La question qui se pose : pourquoi veut-on fausser l'histoire de cette ville millénaire qui a connu diverses invasions, turques, romaines, et l'invasion française ? Et dire que la région a versé un lourd tribut durant la Guerre de libération nationale et ils sont nombreux les chahids qui ont offert leurs vies pour voir l'Algérie libre et indépendante. Aujourd'hui, rien n'est plus comme avant, les Menaïils ont perdu leurs repaires, surtout les jeunes qui sont livrés à eux-mêmes. Ils veulent connaître la vérité sur tout ce qui touche à leurs origines, eux qui déjà souffrent de beaucoup de maux. Face au manque cruel des infrastructures culturelles et sportives, face au problème de chômage qui n'épargne personne, les jeunes sont livrés à eux-mêmes, plongés dans l'ennui, l'oisiveté et divers dangers. D'ailleurs, ces dernières (les infrastructures sportives, culturelles étatiques) sont rares, voire même inexistantes dans la localité de Bordj-Menaïel, ce qui livre la jeunesse de la région à la débauche. Bordj-Menaïel, qu'on a toujours qualifié de ville «coquette», charmante et accueillante, voit son cadre de vie se dégrader progressivement ces dernières années. Il s'agit-là d'un problème sérieux qui mérite plus de considération, non seulement par les habitants, mais aussi par les autorités locales, en particulier. Bordj-Menaïel est héritière d'un long et riche passé, elle a participé avec succès aux civilisations qui lui ont été imposées et dont chacune a laissé des traces sur son sol. Depuis que le monde est monde, Bordj-Menaïel a toujours été Bordj-Menaïel, son nom est tiré de la période turque qui veut dire «le Fort Menaïel», signifiant la couleur bleu étant donné que la forteresse avait toujours été peinte avec de la «nila», allusion faite à la chanson chaâbi qui dit «Dhak stah el aali li masbough ba nila». Aussi, il ne faut pas que l'histoire soit faussée en disant que Menaïel est un dérivé de «oum naïl», il n'a jamais été question d'une femme venue des Ouleds Nails, c'est du archifaux, cessons de dire des idioties. Pour revenir au sujet, revenons au marasme au quotidien de cette frange de la jeunesse qui n'ayant pas d'endroits où se distraire et s'occuper comme les aires de jeux. Nos jeunes sont facilement la proie des différents fléaux sociaux qui ne cessent de s'amplifier dans la région. Aujourd'hui, les connaissances entre les jeunes ne se font plus dans un club sportif ou culturel mais plutôt autour des cafés du

centre-ville qui ne désemplissent pas. Et pour cause, ce sont des lieux de rencontres des populations des communes limitrophes qui s'adonnent au négoce dans cette région réputée agricole et commerçante. Bordj-Menaïel est devenue un véritable «carnaval fi dechra», pour la simple raison que la localité n'offre plus rien, car les besoins de cette commune sont énormes et ses moyens sont insuffisants pour satisfaire l'ensemble des demandes de la population, la commune a besoin d'un véritable plan pour assurer son développement, une commune qui totalise plus de 120.000 âmes réparties sur plusieurs villages et hameaux a, en effet, besoin d'une attention particulière pour récupérer le cumul de retard qu'elle a enregistré depuis l'indépendance. Un retard de 100 ans, les citoyens de la localité n'arrivent plus à comprendre et supporter tout ce retard constaté et ceci, à tous les niveaux. Mais une chose qui frappe l'esprit, c'est le fait que ce sont les hommes qui ramènent le changement, malheureusement, cela n'a pas été le cas, car ces derniers ont failli à leurs missions. Cependant, les élections municipales 2020 arrivent et c'est toujours les mêmes bonhommes qui veulent postuler. Les citoyens se posent de légitimes questions : les autorités sont-elles dépassées ? Manquent-elles de fonds, le malheur est toujours présent et visible suite au séisme du 21 mai 2003 avec les bâtisses toujours délabrées, fissurées, et certaines à moitié effondrées qui offrent une image désolante de Bordj-Menaïel et entretiennent en permanence la tristesse et la douleur vécues, les séquelles du séisme seront toujours là tant que ne seront pas entrepris les travaux de réhabilitation des bâtisses pour donner un nouveau aspect à la ville des Coquelicots. Les autorités restent insensibles au marasme de la population. Les autorités locales, les élus de la wilaya et de l'APC, les autorités gouvernementales doivent impérativement se pencher sur le sort de ses habitants qui sont désemparés. Ils doivent s'inquiéter car la situation que vivent les citoyens de cette localité n'est pas réjouissante. Aujourd'hui, la ville du «quinze et demi» souffre le martyr, elle est laissée-pour-compte et accuse un retard dans tous les domaines : social, culturel, sportif, économique, commercial. Elle manque d'infrastructures de base. C'est une commune qui n'a rien vu venir et malgré sa réputation de ville commerciale, les responsables de la wilaya de Boumerdès font tout pour bloquer les citoyens désireux de créer des activités commerciales. La bureaucratie est toujours présente et les commerçants ne savent plus à quel saint se vouer. On a l'impression que tout est fait pour que rien ne soit fait pour mettre un terme à cette situation. Où sont-ils ces élus choisis par la population pour les représenter ? De quel droit un P/APC, un chef de daïra, un wali refusent-ils d'accorder des audiences aux citoyens ? C'est grave ce qui se passe dans notre pays. Où allons-nous avec cette situation ? Laissez les gens travailler, cette situation est vraiment dramatique et même incompréhensible, intolérable. Il faut mettre un terme à tout cela.

Kouider Djouab

N.Malik

Relizane

Les habitants de Rehailia (I) demandent la pose de ralentisseurs

En effet, ces derniers sont en colère, une fois de plus après le dernier accident de mercredi dernier qui a causé des blessures à un citoyen de la localité. «Samedi dernier, en fin d'après midi, nous venions de discuter sur les véhicules qui passent en trombe sur ce tronçon de route, et alors que nous nous apprêtions à rejoindre nos maisons, notre ami Kadour a été fauché par un chauffard, ce qui

Les habitants de la localité de Rehailia (I), relevant de la commune de Belacel Bouzegza, rattachée à la daïra d'El Matmar, située à l'Est, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane, revendiquent avec insistance l'installation de ralentisseurs sur le chemin communal n° 26 menant vers la ville d'El Matmar.

pousse les automobilistes à appuyer sur le champignon. Malgré la présence de plaques de limitation de vitesse à 80km/h, les conducteurs respectent rarement le

code de la route. Nous avons répertorié plusieurs dizaines d'accidents mortels en cet endroit et nous ne pouvons plus assister passivement à ces morts

qui peuvent être évités avec l'installation de ralentisseurs. Nos enfants risquent leurs vies chaque jour en allant et en revenant de l'école, nous avons demandé aux autorités d'agir rapidement, mais si rien n'est fait, nous passerons à l'action en fermant ce tronçon», se morfond un père de famille ayant perdu son ami quinquagénaire.

QNET lance le programme de gestion du poids Belite pour lutter contre les problèmes d'obésité



■ Belite 123 est un produit innovant de santé et de lutte contre l'obésité. (Photo : D.R)

QNET, prestigieuse société de vente directe et de e-commerce, a annoncé le lancement d'un programme innovant pour résoudre la propagation des problèmes d'obésité et de surpoids qui se sont répandus dans la plupart des pays du monde suite aux mesures de fermeture imposées par la pandémie Covid-19, le programme a été lancé sous le nom de Belite 123 pour le contrôle du poids, qui est le dernier de ses produits s'inscrivent dans les domaines de la santé et du bien-être, pour aider les clients à gérer et améliorer leurs habitudes alimentaires et à contrôler leur poids, avec un produit innovant qui utilise le double pouvoir de la nature et de la science.

Cela s'inscrit dans le cadre de la volonté de QNET de fournir une large gamme de produits innovants exclusifs dans les domaines de la santé, du bien-être, de la beauté et des soins personnels, ainsi que de promouvoir le domaine du commerce électronique avec des produits de santé ciblés et garantis, car le programme de contrôle du poids Belite 123 fournit des solutions intégrées au problème de l'obésité et qui vous aidera à détoxifier votre corps, booster votre métabolisme et gérer votre appétit, limiter les dépôts graisseux, réduire le cholestérol et à améliorer le transit intestinal.

S'exprimant sur ce sujet, Malou Caluza, PDG de QNET, a déclaré: «Nous sommes toujours soucieux de fournir les meilleurs produits, et nous visons à fournir à nos clients du monde entier des solutions différentes pour une vie saine. Par conséquent, nous avons lancé un programme de gestion du poids après la propagation des problèmes de prise de poids pendant la pé-

riode de l'épidémie, étant donné que les personnes soumises au confinement mangent plus de repas, font moins de sport, en plus d'augmenter le nombre d'heures de sommeil. Elle a ajouté: «Le système de gestion du poids Belite 123 est le résultat d'années de recherche et est soutenu par quatre brevets différents, en plus de l'achèvement de neuf études cliniques pour prouver son efficacité».

Le programme de gestion du poids Belite 123 fonctionne avec trois composants qui s'intègrent pour fournir un plan de gestion du poids qui peut être facilement régulé.

Le premier ingrédient Belite 01 est un thé naturel qui agit comme tonique le matin pour augmenter le métabolisme et réguler la pression artérielle, suivi de Belite 02, qui est l'un des composants les plus importants du groupe Belite 123, il comprend la mangue africaine connue sous le nom d'Irvingia Gabonensis, reconnue pour son rôle efficace de perte de poids. Belite 02 contient également du DNF-10, un peptide de levure breveté qui

aide à réduire les calories, à réduire la masse grasse corporelle et à l'empêcher de se déposer autour des organes internes, réduisant ainsi le risque d'obésité.

Belite 03, dernier ingrédient de la gamme, se présente sous la forme d'un thé naturel composé de can-

nelle, de feuilles de séné et de feuilles de menthe et vise à détoxifier votre organisme et à améliorer le processus digestif, ce thé est une fin de journée idéale, car il peut calmer les sens et guérir le corps pendant le sommeil.



Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 S.W.A.T.
23.05 S.W.A.T.



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo
20.39 Laisse entrer la nature
20.45 Envoyé spécial
23.30 Les lycéens, le traître et les nazis



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.25 Scènes de ménages
21.05 Recherche appartement ou maison
22.35 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Alexandra Ehle
22.35 Alexandra Ehle
23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.44 RTT
20.26 Monsieur
22.20 Je promets d'être sage
23.49 Sahara



23.25 Khibula
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
19.05 Keepers
19.11 Avant l'aube
20.50 Alita : Battle Angel
22.47 Snowden



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré

Sélection



Ciné Premier - 22.20
Je promets d'être sage
Comédie de Ronan Le Page

→ Franck Castang, un metteur en scène de théâtre qui veut changer de vie, accepte un poste de gardien de musée loin de Paris, au calme. Mais sa nouvelle existence n'est pas de tout repos. Sibylle, une agente de surveillance autoritaire, surprend Franck à référencer toutes les œuvres d'art du musée. Ce faisant, Franck met en péril son arnaque : elle vole en effet des objets dans la réserve et les donne ensuite à son complice, un pharmacien.

Ciné Frisson - 20.50
Alita : Battle Angel

Film de science-fiction de Robert Rodriguez

→ Mi-cyborg mi-humaine, une jeune amnésique recueillie par un docteur part à la recherche de ses origines et se découvre de sidérantes capacités physiques.



Ciné Frisson - 19.11
Avant l'aube
Drame de Raphaël Jacoulot

→ Un jeune en réinsertion, employé dans un grand hôtel de montagne perdu dans les Pyrénées, est confronté à la mystérieuse disparition d'un client. Il suspecte la famille de son employeur, mais choisit de protéger ce dernier qui l'a pris sous son aile et le fascine.



ALGER

TAHAR OUAMANE EXPOSE SES COUVERTURES DE LIVRES

Une exposition mettant en valeur les créations de l'artiste peintre Tahar Ouamane, auteur de nombreuses couvertures d'œuvres littéraires célèbres, a été inaugurée dimanche à Alger. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) dans le cadre de la «Rencontre nationale des clubs de lecture», l'exposition revisite une soixantaine de couvertures de livres, réalisées par ce peintre autodidacte. Ses créations réalisées pour les couvertures de grandes œuvres littéraires d'auteurs algériens, à l'image de Abdelhamid Benhedouga, Waciny Laredj, Merzak Begtache, Anouar Benmalek ou encore Tahar Djaout, ont été dévoilées au public. L'exposition retrace le parcours long et riche de Tahar Ouamane qui a illustré des couvertures de romans et recueils de poésie, très connus du lectorat algérien comme «La géographie des corps brûlés» (1978) de Waciny Laredj, «Les derniers vendages» (1981) de Mouloud Achour, «Remparts» (1986) de Mohamed Sehaba ou encore «Démener la mémoire» (1986) de Djamel Amrani. Sollicité par des grands auteurs, Tahar Ouamane s'est illustré également par ses couvertures qui ont fait la Une de la revue littéraire francophone «Promesses», fondée en 1969 et dirigée par l'écrivain Malek Haddad avant de cesser de paraître deux ans plus tard. En 1973, date de création de «Amal», nouvelle revue culturelle consacrée à la littérature de jeunesse, l'artiste a été associé à la création de plusieurs couvertures de cette publication éditée par le ministère en charge de l'Information et de la Culture. Natif de Biskra en 1954, Tahar Ouamane a débuté sa carrière artistique très jeune en s'initiant en autodidacte à la peinture et aux arts plastiques. Ses œuvres ont été exposées en Algérie et à l'étranger notamment en Italie, France, Bulgarie, Russie et en Egypte. Comme designer, Tahar Ouamane a illustré plus de 250 œuvres littéraires, publiées dans la revue «Amal» et d'autres éditions publiques et privées. La «Rencontre nationale des clubs de lecture» se poursuit jusqu'au 4 février à Alger à travers plusieurs établissements culturels qui abritent des conférences et des ateliers en lien avec la lecture et le livre.

R. C.

Villa Abdeltif Les lauréats du Prix Ali-Maâchi exposent leurs œuvres

La Villa Abdeltif abrite à partir de samedi et jusqu'au 4 février prochain, une exposition des œuvres des artistes plasticiennes lauréates du Prix du Président de la République Ali-Maâchi (session 2020).

Les visiteurs de cette exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), peuvent découvrir les œuvres des trois lauréates (Nour El Houda Choutla, Chadia Derbal et Abla Ben Chaïba) du Prix du Président de la République Ali-Maâchi (catégorie des arts plastiques) et apprécier, à travers elles, la beauté et l'authenticité de leurs villes respectives et leur diversité culturelle.

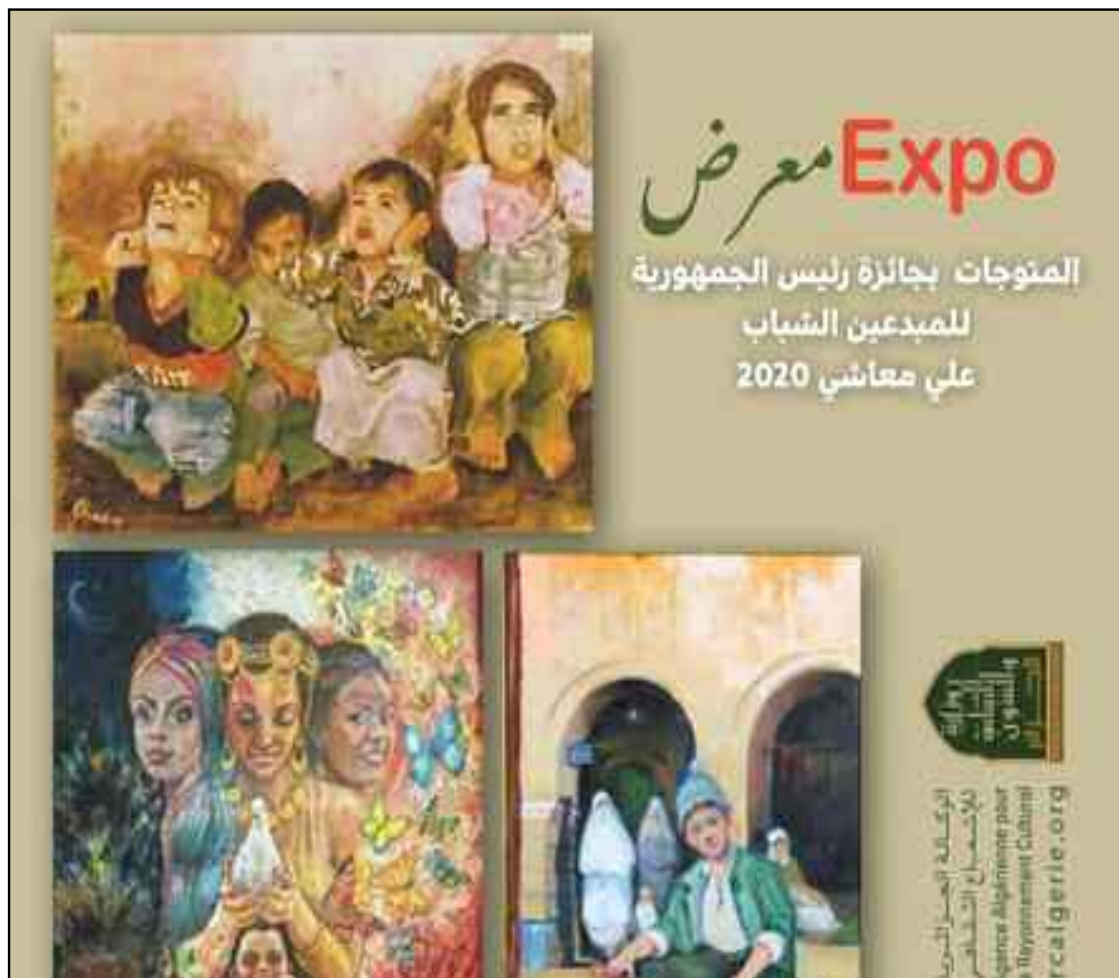
Les créatrices montrent, dans leurs œuvres, des aspects de la vie quotidienne et les spécificités patrimoniales et artistiques de chaque région avec une dimension humaine.

Les thématiques de certaines toiles traversent les frontières pour rendre compte des rêves et des souffrances des Africains confrontés aux guerres et à la famine.

Devant les tableaux de Nour El Houda Choutla, jeune autodidacte de Bousaâda, le visiteur se rend tout de suite compte du sens artistique aigu de cette plasticienne prolifique dont la première participation à une exposition remonte à 2008. Une exposition locale dont elle remporta le 1er Prix, ce qui l'encouragea à persévérer dans cette voie.

À l'Atelier d'Etienne Dinet, à Bousaâda, Nour El Houda Choutla côtoya des artistes plasticiens locaux dont elle a beaucoup appris.

Dans les toiles exposées à la Villa Abdeltif, l'artiste capte des moments de vie des habitants de la région. Les tenues traditionnelles,



l'artisanat, l'architecture et l'environnement caractéristiques de la région y sont illustrés.

Le visiteur pourra également admirer un tableau en l'honneur de la femme africaine, pour lequel elle remporta le 1er Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi.

Nour Houda a pris part à plusieurs expositions en Algérie et également en Egypte, Jordanie, France et Allemagne.

Les murs d'une autre galerie ont été décorés des toiles du la 2^e lauréate, Chadia Derbal, enfant de Tébessa et universitaire mathématicienne. Elle y exprime les soucis et maux des enfants, cette catégorie vulnérable de société.

L'artiste talentueuse et raffinée a pu concrétiser sur des œuvres de peinture d'huile, la souffrance des refuges. Sa plume a pu transmettre fidèlement ces situations dramatiques, à travers la toile lauréate du 2^e prix.

Les talents de l'artiste ont émergé depuis l'enfance, a-t-elle indiqué. Ses œuvres se sont diversifiées, de même que les outils qu'elle utilise, entre autres, le crayon et le verre. L'artiste a réussi à présenter des toiles très expressives et chargées en sentiments, comme dans la toile «Cauchemars de la guerre», dans laquelle, elle représente des instants émouvants d'enfants sous bombardement et qui a décroché le 2^e prix du

concours. La 3^e artiste, Abla Benchaïba de Batna, expose une collection de toiles réalisées à la manière classique. Une collection dominée par le genre portrait dans lequel elle a dessiné des personnalités connues, comme l'Emir Abdelkader et d'autres gens, comme celui d'un «cireur de chaussures» à Alger pendant à l'ère coloniale et qui a décroché le 3^e prix.

Issue d'une famille d'artistes de Batna, cette artiste qui est étudiante à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger, spécialité céramique, possède à son actif, plusieurs prix pour des œuvres distinguées, dont le 3^e prix au Concours graphique en 2018.

R. C.

Court-métrage web Dz'ombie Franc succès sur Internet

Le court-métrage destiné au web «Dz'ombie», une comédie parodiant des séries à grand succès, réalisé à partir d'un scénario coécrit par les jeunes comédiens Mourad Oudia et Arkam Slama a connu un franc succès auprès des internautes depuis sa mise en ligne.

D'une durée de 30 mn, ce court métrage indépendant qui parodie avec beaucoup d'humour la célèbre série «Walking Dead» a totalisé plus de deux millions de vues en moins de deux jours.

Green, joué par Mourad Oudia, et Rostom, campé par Arkam Slama, ont survécu à un virus, qui a transformé la majorité des humains en zombies, et tentent de traverser le pays pour rejoindre un camp protégé où les survivants s'entraident et s'organisent.

Armés de pistolets, de gourdins, d'arcs et de flèches, les deux acolytes rencontrent sur leur chemin «Zawbaâa» (tempête), moitié homme moitié zombie campé par Youcef Goudih, un mu-



sicien très amoureux qui veut retrouver son épouse malgré sa apparence de zombie. Comme dans la série originale, les survivants évoluent dans un monde déserté par les humains, se déplacent en volant des voitures qui contiennent encore du carburant et se nourrissent de ce qui est encore comestible dans les magasins abandonnés pour rejoindre le village de la jeune fille, puis le camp de survivants. La production exécutive de ce court métrage, entièrement sponsorisé par une marque de

boisson algérienne, a été confiée aux opérateurs «All In» et «X-Motion Studio».

Evoquant quelques lacunes techniques de cet oeuvre, la production de «Dz'ombie» explique que ce tournage est une «véritable aventure, réalisé avec les moyens du bord et reste une expérience enrichissante».

Dans une vidéo de promotion Mourad Oudia a expliqué que ce projet est exclusivement destiné à la diffusion sur Internet et qu'il prouve que les youtubeurs «ne sont pas limités à faire des vidéos dans une chambre» mais «peuvent aussi mener des projets artistiques».

Les jeunes artistes Mourad Oudia et Arkam Slama, portés sur l'actorat, l'animation et la chanson, se sont fait connaître par des vidéos humoristiques diffusées sur Internet avant d'intégrer le monde de la télévision en tant qu'animateurs ou acteurs dans des sitcoms comme «Casbah City».

R. C.

Challenge Abdou-Seghouani Hicham Bouchicha et Riham Sennani sacrés

→ Les athlètes Hicham Bouchicha du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires et Riham Sennani de la Protection civile ont remporté le 14^e Challenge national de cross d'Alger (seniors) Abdou-Seghouani, organisé samedi sur le terrain de golf de Dély-Ibrahim.



373 athlètes représentant 48 clubs de 15 wilayas ont pris part au Challenge.

(Photo : D. R.)

Six catégories d'âge (U18 garçons et filles, U20 garçons et filles, seniors messieurs et dames) ont été au programme de cette 14^e édition du Challenge national d'Alger, dédiée à la mémoire du regretté Abderazak Seghouani dit Abdou, journaliste sportif spécialisé en athlétisme et sports de montagne, décédé à 59 ans d'une crise cardiaque, en juillet 2018. Le Challenge d'Alger de cross-country a été rebaptisé en son nom, sur une initiative de la Ligue algéroise d'athlétisme. C'est ainsi que la première édition de ce challenge, sous sa nouvelle appellation, a eu lieu le 19 janvier 2019.

Dans la catégorie des seniors messieurs disputée sur 8 km, Hicham Bouchicha (CREPESM) a dominé la course devant ses coéquipiers Ali Guerine et Nassim Drifel.

«Je me suis bien préparé pour ce rendez-vous avec l'idée de venir remporter le titre. Cette course était très tactique avec mes coéquipiers qui ont joué un grand rôle aujourd'hui. Je ne vais pas vous mentir, la reprise des

compétitions reste un peu compliquée suite à l'arrêt des échéances en raison du Covid-19. Mais il faut avouer que j'avais tous les moyens de préparation à ma disposition au niveau du CREPESM. Maintenant, je dois continuer à travailler en vue des prochains Mondiaux afin de représenter l'Algérie dignement», a déclaré à l'APS, Hicham Bouchicha.

De son côté, Riham Sennani s'est distinguée chez les seniors dames (sur une distance de 5 km) avec ses coéquipières de la PC Alger, qui ont dominé le podium.

«La course était assez facile pour moi, étant donné que les meilleures athlètes de cette catégorie étaient absentes, notamment Amina Bettiche et Kenza Dahmani. J'ai senti que mes jambes étaient un peu lourdes aujourd'hui vu le manque de compétition, mais le plus important est que j'ai pu

gérer la course jusqu'aux derniers mètres. J'espère que je serai à la hauteur lors des prochaines échéances», a réagi Sennani. Chez les U18 garçons (5 km), la première place est revenue à Oussama Abed (A. Bouira), tandis que Nour Meriem Gueman (GSD Djelfa) s'est distinguée chez les filles (3,5 km). Le tableau des U20 garçons (6 km) a été remporté par Yazid Dalla (CROM Chlef), au moment où Ghania Rezzik (SDM Chlef) a dominé la course chez la gent féminine (5 km). Présent sur les lieux de la compétition, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'athlétisme, Abdelkrim Sadou, n'a pas caché sa satisfaction suite au retour de la compétition après plus de dix mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19.

«Cette étape d'Alger marque l'ouverture de la saison d'athlétisme.

Concernant le volet technique, j'étais franchement agréablement surpris par le niveau de certains coureurs qui restent à la hauteur malgré le manque de compétition. Les athlètes ont su garder leur forme physique grâce aux entraînements au niveau local», a expliqué le DTN. Selon les organisateurs, ce challenge est une étape qualificative au championnat national, programmé à Tizi-Ouzou le 20 février prochain. Au total, 373 athlètes représentant 48 clubs de 15 wilayas ont pris part au Challenge national de cross-country Abdou-Seghouani, organisé par la Ligue d'Alger en collaboration avec la FAA.

En même temps se sont déroulés les Challenges Ahmed-Klouch (Chlef) et des Ruines romaines (Batna), jumelés avec les championnats régionaux de Mascara et de Batna.

R. S.

EN DEUX MOTS

USM Bel Abbès : Bouakkaz nommé nouvel entraîneur

Le technicien Mouaz Bouakkaz a été désigné dimanche nouvel entraîneur de l'USMBA, a-t-on appris auprès de la direction du club. Bouakkaz succède ainsi à Lyamine Boughrara qui a jeté l'éponge à l'issue de la première journée du championnat pour protester contre la non-qualification des nouvelles recrues de l'équipe au nombre de 14.

Depuis d'ailleurs, la formation de la Mekerra est restée sans entraîneur en chef, ce qui lui a valu des amendes financières après chaque match de championnat.

Le nouveau coach de l'USMBA, qui a paraphé un contrat s'étalant jusqu'à la fin de la saison, sera secondé par l'ancien international Moulay Hadou, précise-t-on de même source.

Les deux hommes ont visionné l'USMBA samedi lors de la réception de l'USMA dans le cadre de la 11^e journée du championnat, rappelle-t-on.

Le technicien, suisse-tunisien, qui a déjà fait un passage au sein de l'USMBA il y a quelques années, avait débuté cette saison aux commandes techniques de l'USB, qu'il a quitté après neuf journées de Ligue 1.

Il hérite d'une équipe mal en point, comme l'atteste son classement à l'issue de la 11^e journée, puisque l'USMBA occupe la 17^e place avec 9 points.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki
Directeur commercial : Ouahid Kouba.
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 2 L'IRB El Kerma achève son stage de 10 jours à Chlef

→ L'IRB El Kerma, club de Ligue 2 (groupe Ouest) de football, a achevé son stage de préparation de 10 jours à Chlef en vue de la saison 2020-2021, a-t-on appris dimanche de son président, Adel Kerda. «Le stage s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles et les joueurs ont bien adhéré à la méthode de travail du nouvel entraîneur Nassim Sefraoui. Tout le monde a été animé d'une

grande volonté», a-t-il déclaré à l'APS. La grande satisfaction enregistrée également lors de ce stage de Chlef est qu'aucun cas de Covid-19 n'a été détecté chez les joueurs et membres de la délégation, s'est-il réjoui, soulignant : «Notre ambition est de réaliser une belle saison. Nous devons rester concentrés sur notre objectif qui est le maintien». Ce stage à Chlef a été ponctué de quatre matches amicaux,

respectivement face au CRB Ouled Djellal (deux fois), Amel Boussaâda et enfin l'USM Harrach. Les hommes de Nassim Sefraoui ont livré de belles prestations face à ces adversaires, à la grande satisfaction des membres du staff technique du club, a-t-on fait savoir. «Les coéquipiers du capitaine Boufiada Abdelhak sont prêts pour entamer la nouvelle saison en force», a affirmé le coach, déclarant : «Je dirai que l'objectif visé dans ces matches

amicaux a été atteint. Le plus important a été de voir à l'œuvre tous les joueurs et chacun a eu sa chance. Sincèrement, je suis satisfait du travail accompli et nous avons encore du temps devant nous pour peaufiner la préparation et être prêt le jour J». Pour la saison 2020-2021, l'IRB El Kerma recevra ses adversaires au stade Habib-Bouakeul au lieu du stade Mohamed-Khassani d'El Kerma. ■

Ligues 1 et 2 Quatre clubs d'Oran bénéficient d'aides financières de la wilaya

→ Quatre clubs oranais évoluant en Ligue 1 et Ligue 2 de football viennent de bénéficier de subventions de la part de la wilaya d'Oran, a appris l'APS dimanche de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Les clubs en question sont : le MC Oran, pensionnaire de la Ligue 1, l'ASM Oran, l'OM Arzew et l'IRB El Kerma, tous les trois activant en Ligue 2, a précisé le chef de service des sports auprès de la DJS, Fayçal Bouhediba.

Le même responsable a fait savoir, en outre que le MCO, vu son statut de club d'élite, s'est vu attribuer une somme de l'ordre de 30 millions de dinars, alors que les trois autres formations du deuxième palier ont touché chacune une aide de 10 millions de dinars.

«Cette aide est une motivation pour les clubs concernés afin de représenter dignement le football oranais sur le plan national», a ajouté Fayçal Bouhediba, réitérant l'engagement des autorités de la wilaya ainsi que de la DJS «pour accompagner le mouvement sportif à Oran afin de réussir les meilleurs résultats possibles, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale».

Le MCO, dont les joueurs ont observé deux grèves depuis le début de cette saison pour réclamer la régularisation de leur situation financière, occupe la 5^e place avec 18 points après 11 matches joués. L'ASMO, l'OMA et l'IRBEK, quant à eux, sont en pleine préparation en prévision du coup d'envoi de la Ligue 2 le 12 février, rappelle-t-on. ■

JSK Le Congolais Glody Kilangalanga en renfort

→ L'attaquant international de la RD Congo Kilangalanga Pame Glody (20 ans), s'est engagé pour un contrat d'une saison avec la JS Kabylie, en provenance du CS Chebba (Tunisie), a annoncé dimanche le club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

«La JSK a le plaisir de vous annoncer le recrutement de l'international congolais, Kilangalanga Pame Glody et ce dans le cadre de la période d'enregistrement exceptionnelle», a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook.

Kilangalanga Pame Glody avait rejoint CS Chebba en janvier 2020 en provenance de l'Union Maniema (Div.1/ RD Congo), avant de résilier son contrat en raison de l'exclusion

du club de la Ligue 1 tunisienne. A travers le recrutement de Kilangalanga Pame Glody, la JSK compte renforcer un secteur offensif loin d'être le maillon fort, puisque l'attaque des «Canaris» a marqué dix buts en onze matches.

Pour rappel, ce mercato exceptionnel, fixé du 25 au 31 janvier, concerne les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur concernant le nombre de joueurs étrangers par club. Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens sont strictement interdites. Le mercato traditionnel sera ouvert à la fin de la phase aller du championnat. ■

en direct

JSK

Le Congolais Glody Kilangalanga en renfort

le match à suivre

CHAN-2020

Le Maroc rejoint le Cameroun en demi-finale

football

USM Bel Abbès

Bouakkaz nommé nouvel entraîneur

Finale du championnat du monde de handball

Le Danemark garde sa couronne

→ **Les handballeurs danois, champions olympiques (2016) et du monde (2019) en titre, confirment et conservent leur couronne mondiale en s'imposant contre la Suède 26-24, dimanche en début de soirée au Caire (Egypte).**

Les coéquipiers de Mikkel Hansen reviennent au sommet du handball mondial, quatrièmes à réaliser un doublé mondial après la Suède (1954-1958), la Roumanie (1961-1964 et 1970-1974) et la France (2009-2011 et 2015-2017).

Vainqueurs de leur premier titre de champion du monde il y a deux ans, les Danois décrochent au terme d'une partie exceptionnelle marquée par un spectacle qui laissera des traces sur le sol égyptien, leur doublé au terme d'une finale maîtrisée de bout en bout.

Faisant jeu égal dès le coup d'envoi, créant un suspense qui dérape les pronostics. A égalité à la mi-temps (13-13), c'est le Danemark qui prit le dessus grâce à Jacob Holm et Niklas Landin, décisifs en fin de rencontre. Ainsi, au terme d'une accélération, les deux équipes arrivent à se distancier, et c'est le Danemark qui charge le filet d'approvisionnement des Suédois, conservant ainsi le trophée acquis en 2019 à domicile, quand il avait facilement disposé de l'autre rival scandinave, la Norvège (31-22). Le scénario a été tout autre cette fois-ci.

Les Suédois surprennent

Les Suédois, quant à eux, débarquent en Egypte sans ses meilleurs joueurs (Niclas Ekberg, Jesper Nielsen, Andreas Nilsson, Lukas Nilsson) et avec une nouvelle génération qui découvre les effets d'une compétition mondiale. Depuis 2002, elle a pour objectif de décrocher un premier titre, elle qui fut finaliste aux JO-2012 et à l'Euro-2018. Ils ont été surpris par leur jeu et leur capacité à s'imposer devant les plus rodés sur les terrains des championnats du monde. «Ils avaient joué crânement leur chance et se sont retrouvés devant (10-12) en fin de première période,



■ Un titre bien mérité pour les Danois.

(Photo : D. R.)

et encore en début de second acte (17-18)». Et pourtant, ils ne sont pas champions du monde et olympiques pour rien, et «Niklas Landin a encore justifié son statut officiel de meilleur gardien du monde». En deux actions, l'arrière droit suédois Albin Lagergren a vu les étoiles : «Mikkel Hansen lui a fait faire la toupie pour marquer (16-15) et Landin a réalisé un arrêt de haute voltige (22-20) face à lui, permettant aux Danois de creuser un premier écart (25-22). Les arrières Jacob Holm (6 buts) et Nikolaj Oris (5) ont as-

sommé un peu plus les Suédois». La Suède, finaliste aux Jeux de Londres en 2012 et de l'Euro-2018, court toujours après son premier titre depuis 2002, faisait remarquer un confrère. La compétition qui ne s'est pas déroulée sans être décrite par de nombreuses fédérations a permis de mettre en vitrine l'âge de beaucoup de joueurs, mais aussi celui des jeunes qui découvraient les sensations pour la première fois d'un championnat du monde. La Suède, quant à elle, qui ne s'attendait pas à être en finale s'est mise

à table et a su séduire à cette occasion par la jeunesse de ses joueurs en revenant intelligemment au devant des grands événements. Les équipes se retrouveront en mars 2021 à Tokyo lors des JO. Un cadre différent certes, mais l'objectif est le même pour chaque nation.

H. Hichem

A voir

■ Canal + Sport : Manchester United - Southampton à 21h15
■ RMC Sport 3 : Wolverhampton - Arsenal à 21h

La Der

CHAN-2020 : Le Maroc rejoint le Cameroun en demi-finale

Dans cette troisième affiche des quarts de finale, le Maroc et la Zambie étaient face à face au stade de la Réunification à Douala. Au terme de cette confrontation, les Marocains ont obtenu une victoire plus que convaincante face aux Zambiens (3-1). Avec ce succès, ils valident leur ticket et rejoignent le Cameroun en demi-finale.

Comme l'Ouganda, la Zambie a subi la foudre des Marocains. Très tôt dans le match, les champions en titre ouvrent le score par Soufiane Rahimi. Bien servi sur le côté droit de la défense, d'un plat du pied, il ins-

crit le premier but de son équipe à la 2^e minute. Les Chipolopolos, asphyxiés par les joueurs de l'équipe adverse, concèdent le deuxième but sur coup de tête de Bemammer tout seul au point de penalty (8^e). Malmenés, les Zambiens cèdent aux provocations des Lions de l'Atlas. Zachariah Chilongoshi payera le prix fort. Sur un geste non maîtrisé sur Hafidi, le latéral gauche est exclu après vérification de la VAR. En supériorité numérique, le Maroc déroule et sale l'addition à la 39^e minute, sur un penalty transformé par Ayoub El Kaabi, meilleur buteur de l'édition passée.

Pas inquiétée durant toute la première mi-temps, l'équipe marocaine va tout de même perdre Annafati sur blessure à la 31^e minute. Celui-ci est très vite remplacé par Hadraf.

À la reprise, les Lions de l'Atlas ne forcent plus. Mais les Zambiens donnent le tout pour le tout et arrivent à réduire le score grâce à M. Phiri à la 80^e minute. Le Maroc conserve ce résultat jusqu'au coup de sifflet final. Après cette victoire, le Maroc rejoint le Cameroun en demi-finale.

In africafootunited.com